



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUE LE :

MARDI 23 JUILLET 2024 à 19 H 00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE

Fait en Mairie,
Le 17 juillet 2024



ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal
2. Élection du Maire
3. Détermination du nombre d'Adjointes au Maire
4. Élection des Adjointes au Maire

ADMINISTRATION GENERALE

5. Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire (art.L.2122-17, L.2122-18, L.2122-19 L.2122-22 et L.2122-23 du code Général des Collectivités Territoriales).
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire en matière financière.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

7. Indemnités de fonction des membres du Conseil Municipal
8. Création de postes de collaborateurs de cabinet